

Actualité

- 3 ■ Lettre d'information électronique : Restez branché !
- 3 ■ www.crpff.fr : Le site du CRPF s'est refait une beauté
- 4 ■ Le bois recrute
- 4 ■ 10 fiches pour gérer forêt et cervidés



Gestion

- 5 ■ Natura 2000 "Sologne" : le CRPF animateur
- 6 ■ Doit-on éclaircir les taillis de châtaignier ?
- 7 ■ Regarder ses arbres tomber



Filière

- 8 ■ Petite propriété, sans bois à vendre, cherche raison d'adhérer à PEFC
- 9 ■ Utilisations des différentes parties d'un chêne



Pratique

- 10 ■ Le CETEF de Touraine en action... formation !
- 11 ■ Prenez garde !
- 11 ■ Formation à la GEstion FORestière (FO.GE.FOR.)



Centre

- 12 ■ Une charte forestière de territoire pour la Forêt d'Orléans
- 12 ■ Visite de l'Arboretum des Barres
- 12 ■ Prochaines réunions



Ile-de-France

- 13 ■ Un nouveau Règlement Type de Gestion
- 13 ■ Nouvelles aides pour les forêts du Vexin
- 13 ■ Prochaines réunions



Courrier des lecteurs

- 14 ■ Première éclaircie résineuse
- 14 ■ Déduction fiscale de la cotisation syndicale
- 15 ■ Sortie des bois impossible



Le CRPF, demain ?



Peut-être que certains lecteurs de "Notre Forêt" ont entendu parler de la **Révision Générale des Politiques Publiques** (RGPP) dont l'objectif est de réduire les dépenses de l'Etat en les réorganisant sur ses missions essentielles afin d'arrêter les déficits cumulés qui pèsent sur l'avenir de notre pays.

Pour les CRPF, cela s'est traduit le 11 juin dernier par la décision présidentielle suivante : "Le CNPPF* et les **CRPF** seront **regroupés** en un établissement national unique". L'annonce peut paraître brutale, elle représente pourtant pour nous une première victoire puisqu'il existait une autre alternative qui consistait en la disparition des CRPF et la dilution de leurs personnels dans les chambres régionales d'agriculture.

Il reste donc maintenant un important travail de négociation avec le Ministère de l'Agriculture afin d'obtenir que les "**délégations régionales**" qui prendront la relève des CRPF soient suffisamment consistantes pour leur conserver une réelle crédibilité.

Pour cela le Conseil d'Administration du CNPPF* a mis en place quatre groupes de travail qui réunissent Présidents et Directeurs, afin de nous adapter à la nouvelle situation : "gouvernance nationale / gouvernance régionale", ressources nouvelles et économies de fonctionnement.

C'est l'occasion pour la famille de la forêt privée de lancer une **vaste réflexion** plus générale en association avec l'Office National des Forêts et les agriculteurs, afin de parler ensemble de tout l'avenir de la ruralité.

La cohésion et la compétence des personnels du CRPF ont permis d'effectuer un extraordinaire travail depuis 40 ans. Elle doit nous permettre de surmonter les **contradictions** d'un Etat qui, d'un côté semblait s'être réellement engagé lors du Grenelle de l'Environnement vers une politique forestière ambitieuse et volontariste ("mobilisons plus tout en préservant mieux..."), et qui, de l'autre, semble vouloir casser le plus dynamique de ses instruments de mobilisation.

*Geoffroy de MONCUIT
Président du CRPF*

**CNPPF : Centre National Professionnel de la
Propriété Forestière (fédération des CRPF)*